

**SG Issuer**  
**Société anonyme**

**ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU RÉVISEUR**  
**D'ENTREPRISES AGRÉÉ**

**POUR L'EXERCICE CLOS LE**  
**31 DÉCEMBRE 2013**

**33, boulevard Prince Henri**  
**L-1724 Luxembourg**  
**R.C.S. Luxembourg: B 121.363**

Ce rapport est une traduction de la version anglaise des états financiers, du rapport de gestion du Directoire. En cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise prévaut.

SG Issuer  
Société Anonyme

**SOMMAIRE**

	Pages
RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE	1 - 2
MEMBRES DU DIRECTOIRE	3
RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ	4 - 5
ETATS FINANCIERS	
- État du résultat global	6
- État de la situation financière	7
- État de variation des capitaux propres	8
- État des flux de trésorerie	9
- Notes aux états financiers	10 - 39

## **RAPPORT DE GESTION DU DIRECTOIRE SG ISSUER S.A.**

Les Directeurs de la Société (individuellement « Directeur », collectivement « Le Directoire ») présentent les états financiers et le rapport de gestion du Directoire pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013.

### **1. ACTIVITES ET REVUE DU DEVELOPPEMENT DES ACTIVITES**

La Société a comme objectif d'émettre des titres de créances, des obligations, des certificats (les « Titres ») avec tout type de sous-jacents incluant, sans limitation, des actions, des indices, des taux d'intérêts, des dividendes, des événements de crédit, des devises, des matières premières, des fonds, des warrants ... permettant aux investisseurs d'accéder aux capacités d'évaluation de la Société Générale, qui propose un large panel de stratégies d'investissement liées à ces différentes classes d'actifs.

Les paiements en relation avec les Titres émis par la Société sont inconditionnellement et irrévocablement garantis par la Société Générale. En complément, et sur demande des investisseurs, la Société peut émettre des Titres (« Titres Assortis de Sûretés ») couverts par un nantissement d'actifs (« Actifs Gagés ») afin de proposer une protection additionnelle aux investisseurs, en cas de défaut de la Société Générale. Les Titres émis sont gouvernés par un prospectus de base préparé par la Société Générale comme arrangeur, en particulier par le prospectus de base approuvé par la CSSF le 26 juin 2012 et le prospectus de base approuvé par la CSSF le 29 avril 2013. Les Titres émis par la Société peuvent être vendus soit en placement privé, soit dans le cadre d'appel public.

La situation des activités de la Société à la date de clôture est fidèlement présentée dans l'état de la situation financière ainsi que l'état du résultat global, publiés ci-après. L'augmentation significative du total des actifs et des dettes est due au développement de la nouvelle activité d'émission de Titres. Au cours de l'année clôturée le 31 décembre 2013, 7.780 Titres ont été émis, dont 125 Titres Assortis de Sûretés. Le résultat de l'exercice s'élève à KEUR 482.

La Société n'a eu ni activités de recherche et de développement, ni exploité une succursale ou acquis des actions propres.

## 2. RISQUES ET INCERTITUDES

Les risques liés aux investissements dans les Titres dépendent de plusieurs facteurs. Ces facteurs varient en fonction des caractéristiques des Titres émis, en particulier de la typologie des sous-jacent des Titres, de leur maturité, de leur statut « Assortis de Sûretés » / « Non Assortis de Sûretés », de leurs taux d'intérêts, de la volatilité du sous-jacent.

Pour chaque émission de Titre, la Société couvre systématiquement sa position par un swap face à la Société Générale, ayant exactement les mêmes caractéristiques que le Titre. La documentation légale et les instruments dérivés ont été mis en place pour s'assurer qu'à tout moment les actifs de la Société répliquent les passifs. En conséquence, aucun risque de marché n'est supporté par la Société en relation avec les Titres émis.

## 3. DEVELOPPEMENTS FUTURS

Le Directoire n'anticipe pas de changement majeur au cours de l'exercice 2014 mais prévoit une augmentation des Titres émis au cours de l'année 2014. La Société a également l'intention d'émettre des warrants au cours du deuxième semestre de l'année 2014, à condition d'avoir obtenu toutes les autorisations internes et réglementaires requises.

## 4. EVENEMENTS SUBSEQUENTS A LA DATE DE CLOTURE

Par résolution adoptée le 13 janvier 2014, le Directoire a décidé d'augmenter le capital de la Société de EUR 2 000 000 à EUR 2 000 040 par l'émission d'une nouvelle action d'une valeur nominale de EUR 40, souscrite par l'actionnaire unique. Le capital social représente, après cette augmentation, 50 001 actions d'une valeur nominale inchangée. Cette augmentation a également donné lieu à une affectation par la Société d'une prime d'émission de EUR 98 513 391.

Il n'y a pas eu d'autres événements subséquents pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers au 31 décembre 2013.

**Membres du Directoire:  
Pour l'exercice clos le 31 Décembre 2013**

**Président :**

**Mr Yves CACCLIN**

Employé de Société Générale Bank and Trust

33 Boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg

**Directeurs :**

**Mrs Sophie ROBATSCH-CLAIVE**

Employée de Société Générale

Tour Société Générale, 17, cours Valmy, F-92987 Paris - La Défense, France

**Mr John THIRARD**

Employé de Société Générale

Tour Société Générale, 17, cours Valmy, F-92987 Paris - La Défense, France

**Mr Alexandre GALLICHE**

Employé de Société Générale Bank and Trust

33 Boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg

**Mr Marc AUGIER**

Employé Société Générale Bank and Trust

33 Boulevard Prince Henri L-1724 Luxembourg

A l'actionnaire unique de  
SG Issuer  
33, boulevard Prince Henri  
L-1724 Luxembourg

## RAPPORT DU RÉVISEUR D'ENTREPRISES AGRÉÉ

### Rapport sur les états financiers

Conformément au mandat donné par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 24 avril 2013, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de SG Issuer, comprenant l'état de la situation financière au 31 décembre 2013 ainsi que l'état du résultat global, l'état des variations dans les capitaux propres et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### *Responsabilité du Directoire pour les états financiers*

Le Directoire est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière, telles qu'adoptées par l'Union Européenne, ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du réviseur d'entreprises agréé*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Directoire, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.


## *Opinion*

A notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière de SG Issuer au 31 décembre 2013, ainsi que de la performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

## **Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires**

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Directoire, est en concordance avec les états financiers.

Pour Deloitte Audit, Cabinet de révision agréé



Stéphane Césari, Réviseur d'entreprises agréé  
*Partner*

Le 29 avril 2014

SG Issuer  
Société Anonyme  
**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL**  
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013  
(en milliers d' EUR)

	Notes	2013	2012
Intérêts et produits assimilés	13	3 965	5 538
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat	14	105 623	1 267
<b>Total produits</b>		<b>109 588</b>	<b>6 805</b>
Intérêts et charges assimilés	13	(102 186)	(1 164)
Commissions payées		(2)	(7)
Frais de personnel	15	(75)	(23)
Autres charges opérationnelles	16	(6 843)	(378)
<b>Total charges</b>		<b>(109 106)</b>	<b>(1 572)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>482</b>	<b>5 233</b>
Impôts sur le bénéfice	17	-	-
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>482</b>	<b>5 233</b>
<b>Résultat global de l'exercice</b>		<b>482</b>	<b>5 233</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrale de ces états financiers.



SG Issuer  
Société Anonyme  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
Au 31 décembre 2013  
(en milliers d'EUR)

	Notes	2013	2012
Trésorerie et équivalent de trésorerie	4	10 143	2 261
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	5	21 882 332	296 283
Prêts et créances	6	148 494	62 617
Autres actifs	7	8 650	108
<b>Total actifs</b>		<b>22 049 619</b>	<b>361 269</b>
Passifs financiers au coût amorti	8	146 513	49 113
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	9	21 882 309	296 310
Autres dettes	10	8 631	610
<b>Total passifs</b>		<b>22 037 453</b>	<b>346 033</b>
Capital souscrit	11	2 000	2 000
Réserve légale	12	200	200
Autres réserves	12	9 466	7 802
Résultats reportés		18	1
Résultat de l'exercice		482	5 233
<b>Total capitaux propres</b>		<b>12 166</b>	<b>15 236</b>
<b>Total passifs et capitaux propres</b>		<b>22 049 619</b>	<b>361 269</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrale de ces états financiers.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES**  
Au 31 décembre 2013  
(en milliers d'EUR)

	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
<b>Notes</b>	11	12	12			
<b>Au 31 décembre 2011</b>	<b>50 000</b>	<b>4 896</b>	<b>6 087</b>	<b>1</b>	<b>5 573</b>	<b>66 557</b>
Allocation du résultat de l'exercice précédent avant distribution des dividendes	-	104	1 715	3 754	(5 573)	-
Dividende à l'actionnaire unique	-		-	(3 754)	-	(3 754)
Réduction du capital souscrit et de la réserve légale suite à la décision de l'actionnaire unique du 16 avril 2012	(48 000)	(4 800)	-	-	-	(52 800)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	5 233	5 233
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>2 000</b>	<b>200</b>	<b>7 802</b>	<b>1</b>	<b>5 233</b>	<b>15 236</b>
Allocation du résultat de l'exercice précédent avant distribution des dividendes	-	-	1 664	3 567	(5 233)	2
Dividende à l'actionnaire unique	-	-	-	(3 550)	-	(3 550)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	482	482
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>2 000</b>	<b>200</b>	<b>9 466</b>	<b>18</b>	<b>482</b>	<b>12 166</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrale de ces états financiers.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
Au 31 décembre 2013  
(exprimé en milliers d'EUR)

	Notes	2013	2012
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>482</b>	<b>5 233</b>
Variation des produits courus à recevoir		142	1 010
Variation des charges courues à payer		97 605	(504)
Autres mouvements non-monétaires		-	-
<b>Total éléments non-monétaires autres que des instruments financiers à la juste valeur par le résultat</b>		<b>97 747</b>	<b>506</b>
<b>Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat</b>		<b>(105 623)</b>	<b>(1 267)</b>
		-	-
Opérations interbancaires		(20 958 863)	(312 918)
Opérations avec d'autres actifs et passifs financiers		20 978 108	316 008
Opérations avec d'autres actifs et passifs non financiers		(224)	(172)
Changement dans l'impôt payé		-	66
<b>Variation nette des flux de trésorerie provenant d'actifs et de passifs opérationnels</b>		<b>19 021</b>	<b>2 984</b>
		-	-
<b>Flux de trésorerie des activités opérationnelles</b>		<b>11 627</b>	<b>7 456</b>
Emprunts		-	48 000
Réduction de capital		-	(48 000)
Dividende payé		(3 550)	(8 554)
<b>Flux de trésorerie des activités utilisés pour des activités de financement</b>		<b>(3 550)</b>	<b>(8 554)</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie en début d'année		2 055	3 153
Diminution nette en trésorerie et flux de trésorerie		8 077	(1 098)
<b>Trésorerie et équivalent de trésorerie au 31 décembre</b>		<b>10 132</b>	<b>2 055</b>
<b>Les flux de trésorerie net provenant des/utilisés dans les activités opérations réelles comprenant:</b>			
Intérêts payés		4 581	256
Intérêts et dividendes reçus		4 110	6.548

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent KEUR 11 représentant le solde du compte à découvert qui fait partie du fonctionnement normal de l'entreprise (31 décembre 2012 : KEUR -206).

Les notes figurant en annexe font partie intégrale de ces états financiers.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013

**NOTE 1 - INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ**

SG Issuer (ci-après « la Société ») est une société luxembourgeoise constituée sous forme de société anonyme (S.A.) le 16 novembre 2006 pour une durée illimitée.

A partir d'avril 2012, la Société a comme nouvel objet d'émettre des titres de créance, des obligations, des certificats, des warrants (bons d'option) et tout autre titre de créance ou reconnaissances de dettes ou titres financiers, assortis ou non de sûretés, avec tout type de sous-jacent incluant, sans limitation, une action de société, tout autre titre de capital ou titre autre que de capital, un indice, une devise, un taux de change, un taux d'intérêt, un dividende, un risque de crédit, une part de fonds, une action de société d'investissement, un dépôt à terme, un contrat d'assurance-vie, un prêt, une marchandise, un contrat à terme, une option, un warrant ou bons d'option, des métaux précieux alloués ou non alloués, une unité de compte, un panier ou tout autre facteur ou autre type de sous-jacents et toute combinaison de ces sous-jacents.

A cet effet, la Société peut acquérir, détenir, disposer, prêter, emprunter ou revendre, par tous moyens, incluant notamment le recours à la fiducie, au trust ou à la convention de rachat, tout type d'actifs quels que soient leurs appellations et leurs formes et assorties ou non de sûretés; notamment des instruments financiers (titres financiers: actions, parts de fonds, obligations, certificats, warrants ou bons d'option - ou contrats financiers: swaps, options ou autres), ou tout autre titre de créance, reconnaissance de dettes ou titre de capital ; de recevoir ou de consentir des prêts d'argent (y compris des prêts convertibles en actions de la Société) - au sein du groupe de sociétés auquel la Société appartient - et de fournir des garanties sous toute forme (sûretés réelles - telles que gages, nantissements, hypothèques ou autres - sûretés personnelles ou toute autre forme de garantie) pour compte propre, pour le compte du groupe de sociétés auquel la Société appartient ou pour compte de tiers.

L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier pour se terminer le 31 décembre 2013.

Le capital de la Société est intégralement détenu par Société Générale Bank & Trust S.A. (SGBT), une banque de droit luxembourgeois.

Au 31 décembre 2013, l'information financière de la Société est incluse dans les comptes consolidés de la Société Générale (ci-après « Société-Mère ultime »), dont le siège social est situé au numéro 29, boulevard Haussmann, 75009, Paris, France, qui constitue l'ensemble le plus large d'entreprises dont la Société fait partie en tant qu'entreprise filiale.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 2 - PRINCIPES DE PRÉPARATION**

*Déclaration de conformité*

Les états financiers de la Société au 31 décembre 2013 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et les interprétations adoptées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les états financiers ont été validés par le Conseil de Surveillance en date du 23 avril 2014.

*Base d'établissement*

Les actifs et passifs financiers liés à l'activité de la Société sont renseignés à leur juste valeur par le biais du résultat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont présentés au coût amorti.

*Monnaie fonctionnelle et de présentation.*

Ces états financiers sont préparés en Euro (« EUR »), qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. L'information financière dans ces états financiers est présentée en milliers d'EUR (KEUR).

*Estimations et jugements*

L'élaboration des états financiers conformément aux exigences IFRS nécessite l'utilisation de jugements, d'estimations et la formulation d'hypothèses par la direction qui affectent l'application des politiques comptables et les montants des actifs, passifs, revenus et charges renseignés dans les états financiers. Les résultats effectifs peuvent différer de ces estimations.

Les estimations et hypothèses sous-jacentes sont continuellement révisées. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et dans les périodes ultérieures impactées.

Les informations sur jugements comptables critiques en application des méthodes comptables ayant l'impact le plus significatif sur les états financiers sont décrites à la note 3.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 2 - PRINCIPES DE PRÉPARATION (SUITE)**

*L'information comparative*

Les informations financières comparatives ont été ajustées pour assurer la comparabilité avec la position au 31 décembre 2013, pour des postes suivants:

- Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat: diminué de KEUR 85 818;
- Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le résultat: baisse de KEUR 85 818.

Ce montant représente les actifs reçus par la Société et figurant comme Actifs Gagés pour les Titres Assortis de Sûretés - ces actifs ne remplissent pas les conditions pour être reconnus dans le bilan de l'entité - voir la note 3.6. ci-dessous.

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS**

Les principes comptables présentés ci-après ont été appliqués de manière consistante pour les exercices repris dans ces états financiers.

3.1. Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en EUR aux taux de change applicables à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur en fin d'année. Les écarts de change latents résultant de la conversion ainsi que les gains et pertes de change réalisés sur ventes ou dénouements d'actifs et passifs monétaires sont enregistrés en résultat.

Les actifs et passifs non-monétaires libellés en devises sont convertis en EUR aux cours de change en vigueur à la date à laquelle leur valeur a été déterminée.

3.2. Information sectorielle

Les activités financières de la Société sont gérées comme une activité unique. En conséquence, les états financiers ne comprennent pas d'information sectorielle.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

3.3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les comptes courants et les dépôts ayant des échéances initiales inférieures ou égales à 3 mois. Des découverts bancaires à vue qui font partie intégrante de la gestion de trésorerie de la Société sont inclus comme composante de trésorerie et équivalents de trésorerie pour les besoins de l'établissement de l'état des flux de trésorerie.

3.4. Actifs et passifs financiers

La Société répartit ses actifs financiers dans les catégories suivantes ainsi, selon la situation appropriée :

- Actifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- Prêts et créances.

La Société répartit ses passifs financiers dans les catégories suivantes ainsi, selon la situation appropriée :

- Passifs financiers à la juste valeur par le résultat ;
- Passifs financiers au coût amorti.

Les actifs et passifs financiers sont initialement reconnus à leur juste valeur et les coûts de transactions directement attribuables y sont rajoutés. Cependant, si un actif financier est reconnu par le biais du compte de résultats, les coûts de transactions sont immédiatement chargés en résultat.

La Société reconnaît initialement les créances à la date à laquelle elles sont générées. Tous les autres actifs financiers (y compris les actifs financiers à la juste valeur par le résultat) sont reconnus initialement à la date de transaction à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La Société décomptabilise un actif financier si les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif expirent ou si elle transfère à une autre entité le droit sur les flux de trésorerie sur base d'une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de cet actif est transférée. Tout risque créé ou retenu dans un actif financier transféré par la Société est reconnu comme un actif ou passif à part.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

La Société décomptabilise les passifs financiers si et seulement si les obligations spécifiées dans le contrat applicable sont éteintes, sont annulées ou arrivent à expiration.

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est renseigné dans l'état de la situation financière, si et seulement si la Société a un droit légal de compenser ces montants et a l'intention soit de les régler sur une base nette soit de réaliser l'actif et régler le passif simultanément.

3.4.1. Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le résultat

Ces actifs et passifs comprennent :

- Instruments financiers dérivés (« Fully Funded Swaps » ou « Swaps ») utilisés pour couvrir les émissions de titres (Actifs financiers à la juste valeur par le résultat) - voir note 3.4.1.1;
- Titres (les « Titres ») émis par la Société (« Passifs financiers à la juste valeur par le résultat »).

Les instruments financiers dérivés (« funded swaps »), traités avec la Société Générale, sont utilisés dans un but de se couvrir contre le risque de marché découlant de son activité d'émission de titres.

La Société fournit les fonds reçus via l'émission de Titres à la contrepartie du swap. La contrepartie du Swap s'engage à échanger le montant de l'émission des Titres contre la valeur de remboursement, y compris le rendement des Titres émis.

Ces actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date de bilan et renseignés dans l'état de la situation financière sous actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat.

L'impact de l'application de la norme IFRS 13 sur les états financiers de la Société (Ajustement de la valeur de crédit ou « Credit Value Adjustment (CVA) » / Ajustement de la valeur de la dette ou « Debt Value Adjustment (DVA) ») ont été enregistrés sur une base nette dans le bilan, n'ayant pas d'impact en termes d'espèces ou de revenu sur la Société (à l'exception de la marge - Bid / Ask - entre la vente de Titres et l'achat du Swap intégralement financé).

Les revenus et charges, y inclus les changements de juste valeur, sont repris dans l'état des résultats sous « Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat ».



SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2013

- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

3.4.1.1. Instruments financiers dérivés

La Société utilise des instruments financiers dérivés afin de couvrir économiquement le risque de marché découlant de ses activités.

Ces instruments financiers dérivés sont des opérations d'échange intégralement financées (« fully funded swaps ») avec la Société Générale répliquant synthétiquement les caractéristiques de chaque Titre émis. La Société transfère le montant provenant des Titres émis à la contrepartie de l'opération d'échange. La contrepartie de l'opération d'échange va verser le montant de remboursement final, y compris le rendement des Titres émis.

Ces instruments sont initialement comptabilisés à la juste valeur plus les coûts de transaction directement attribuables. Les changements de juste valeur ultérieurs sur ces instruments financiers dérivés ainsi que tous les gains et pertes réalisés sont immédiatement comptabilisés en résultat.

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés parmi les actifs si leur juste valeur est positive et parmi les passifs si leur juste valeur est négative.

3.4.2. Prêts et créances

Les prêts et créances regroupent des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif.

Les prêts et créances sont évalués après leur comptabilisation initiale au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif en déduction des dépréciations appropriées.

Les dépréciations représentent l'estimation par la Société de pertes résultant du défaut ou de l'incapacité de parties tierces à honorer les paiements quand ils sont dus.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

3.4.3. Passifs financiers au coût amorti

Les dettes financières sont enregistrées initialement à leur juste valeur nette des frais de transaction. Ces dettes financières sont comptabilisées ultérieurement à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (voir note 3.8.).

La différence entre la valeur comptable initiale et la valeur de remboursement est enregistrée en résultat sur la durée contractuelle de l'instrument en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

3.5. Juste valeur des instruments financiers

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre participants de marché à la date d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat est principalement déterminée en fonction des prix cotés sur un marché actif. Ces prix peuvent être ajustés s'ils ne sont pas disponibles à la date de clôture. Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, sa juste valeur est déterminée par des techniques d'évaluation (modèles internes de valorisation) en utilisant des paramètres d'évaluation en fonction des conditions de marché existant à la date du bilan et qui sont influencés par les hypothèses utilisées, telles que la quantité et calendrier des flux de trésorerie futurs estimés, le taux d'actualisation et de la volatilité des actifs sous-jacents.

IFRS 13 ne détermine pas quand la juste valeur doit être utilisée, mais précise comment établir la juste valeur des actifs et passifs financiers et non-financiers lorsque requis ou permis par les IFRS et définit les informations à fournir dans les notes aux états financiers.

Les conséquences de cette norme concernent principalement la façon dont la Société incorpore son propre risque de crédit dans l'évaluation de la juste valeur des passifs financiers dérivés (Ajustement de la valeur de la dette - DVA) et la façon dont elle intègre le risque de contrepartie dans la détermination de la juste valeur des actifs financiers dérivés (Ajustement de la valeur de crédit - CVA).

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

La norme IFRS 13 a été appliquée de manière prospective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Par conséquent, l'impact de ces modifications sur les états financiers de la Société a été enregistré sur l'exercice 2013.

Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un secteur d'activité, d'un service d'évaluation des prix ou d'une agence réglementaire et que ces prix représentent des transactions réelles et intervenant régulièrement sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

L'appréciation sur le caractère inactif d'un marché s'appuie sur des indicateurs tels que la baisse significative du volume des transactions et du niveau d'activité sur le marché, la forte dispersion des prix disponibles dans le temps et entre les différents intervenants de marché mentionnés ci-avant ou sur l'ancienneté des dernières transactions observées sur le marché dans des conditions de concurrence normale.

Cependant, notamment en raison de la multiplicité des caractéristiques des instruments financiers négociés de gré à gré sur des marchés, un grand nombre de produits financiers traités par le Groupe ne fait pas l'objet d'une cotation directe sur les marchés.

Pour ces produits, la juste valeur est déterminée à l'aide de techniques de valorisation couramment utilisées par les intervenants de marché pour évaluer des instruments financiers telles que l'actualisation des flux futurs pour les swaps ou le modèle Black & Scholes pour certaines options et utilisent des paramètres de valorisation dont la valeur est estimée sur la base des conditions de marché existant à la date de clôture. Préalablement à leur utilisation, ces modèles de valorisation font l'objet d'une validation indépendante par les experts du département Risques de Marché de la Direction des Risques du Groupe qui complètent cette validation a priori par des contrôles de cohérence a posteriori. Par ailleurs, les paramètres utilisés dans les modèles de valorisation, qu'ils proviennent de données observables sur marchés ou non, font l'objet de contrôles approfondis par les experts du département des Risques de Marché de la Direction des Risques du Groupe, complétés en cas de besoin par les réserves nécessaire (comprenant liquidité et bid-ask).

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

À des fins d'information, les instruments en juste valeur dans l'état de la situation financière sont présentés selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour effectuer les évaluations. La hiérarchie des justes valeurs consiste dans les niveaux suivants :

- Niveau 1 (N1): instruments valorisés par des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 (N2): instruments évalués en utilisant des données autres que les prix cotés au Niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (les prix) ou indirectement (données dérivées de prix). Les instruments financiers cotés sur des marchés considérés comme insuffisamment actifs ainsi que ceux négociés sur des marchés de gré à gré sont alloués à ce niveau. Les prix publiés par une source externe, dérivés de l'évaluation d'instruments similaires sont considérés comme des données dérivées de prix.
- Niveau 3 (N3): instruments pour lesquels les données utilisées pour l'évaluation ne sont pas basées sur des données de marché observables (données inobservables).

Les données à caractère observable doivent répondre aux caractéristiques suivantes : non propriétaires (données indépendantes de la Société), disponibles, diffusées publiquement, basées sur un consensus étroit et étayées par des prix de transactions.

À titre d'exemple, les données de consensus fournies par des contreparties externes sont considérées comme observables si le marché sous-jacent est liquide et que les prix fournis sont confirmés par des transactions réelles. Sur les maturités élevées, ces données de consensus ne sont pas considérées comme observables : ainsi en est-il des volatilités implicites utilisées pour valoriser les instruments optionnels sur actions pour les horizons supérieurs à 7 ans. En revanche lorsque la maturité résiduelle de l'instrument devient inférieure à 7 ans, un tel instrument devient sensible à des paramètres observables.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

En cas de tensions particulières sur les marchés conduisant à l'absence de données de référence habituelles pour valoriser un instrument financier, la Direction des Risques peut être amenée à mettre en œuvre un nouveau modèle en fonction des données pertinentes disponibles, à l'instar des méthodes également utilisées par les autres acteurs du marché.

Ces instruments comprennent principalement ceux pour lesquels la marge sur la vente n'est pas immédiatement reprise en résultat (dérivés ayant des échéances plus longues que celles usuellement négociées) car leur évaluation n'est pas basée sur des données observables.

L'évaluation des paramètres non observables est effectuée de façon prudente, et plus particulièrement dans un contexte économique et des conditions de marché toujours dégradées, néanmoins ce caractère non observable induit un certain degré d'incertitude sur leur évaluation. Cependant, en tenant compte de la structure de la Société, une variation dans l'appréciation d'un instrument classé niveau 3 n'aurait pas d'impact sur le résultat de la Société, les effets entre actifs et passifs étant complètement symétriques.

3.6. Dépréciations

A chaque date de clôture, la Société détermine s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier non évalué à la juste valeur par le biais du résultat. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de cet actif, qui peut être estimée de façon fiable.

Une indication objective que des actifs financiers sont dépréciés inclut la survenance d'un défaut par le débiteur ou de procédures contentieuses, restructuration d'un montant dû à la Société à des conditions que la Société n'aurait pas acceptées dans d'autres circonstances, des indications qu'un débiteur ou un émetteur va tomber en faillite, la disparition d'un marché actif pour un titre. En plus, pour les instruments de capitaux propres cotés, une baisse significative ou prolongée de leur cours en-deçà de leur coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

La Société considère des indications de dépréciation aussi bien au niveau individuel qu'au niveau collectif. Tous les actifs financiers individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation spécifique. Tous les actifs financiers non couverts par des dépréciations spécifiques sont alors soumis collectivement à un test pour dépréciation qui serait intervenue mais n'aurait pas encore été reconnue. Les actifs financiers individuellement non significatifs sont collectivement testés en regroupant des actifs financiers présentant des caractéristiques de risque de crédit similaire.

Le montant de la dépréciation sur un groupe d'actifs homogènes est déterminé notamment en fonction de données historiques sur les probabilités de défaut, les dates de recouvrement et les pertes subies, des ajustements résultant de l'appréciation de la direction prenant en compte l'évolution de la situation économique et les conditions de crédit qui sont telles qu'il est probable que les pertes soient plus grandes ou plus petites que celles suggérées par des tendances historiques.

Le montant de la dépréciation sur un actif financier mesuré au coût amorti est calculé comme étant la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux futurs de trésorerie, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. Les charges sont reconnues en résultat net et la valeur de l'actif est réduite par la constitution d'une dépréciation. La reprise dans le temps des effets de cette actualisation constitue la rémunération comptable sous forme d'intérêts de l'actif financier déprécié. En cas d'événement ultérieur ayant comme conséquence une diminution de la dépréciation, la réduction fait l'objet d'une reprise en résultat.

3.7. Actifs Gagés reçus dans le cadre d'opération de prêts de titres

Les Actifs Gagés reçus dans le cadre d'opération de prêts de titres sont directement liés au programme d'émission de Titres. Les Actifs Gagés reçus sont présentés dans le hors bilan. La dette afférente à ces Actifs Gagés est présentée en engagements en hors bilan.

Le revenu et les dépenses liées à ces activités sont présentés dans le compte de résultat sous la rubrique « Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par le résultat ».

Ces Actifs Gagés sont utilisés pour couvrir l'émission de Titres Assortis de Sûretés.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2013

- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

En relation avec chaque Série de Titres Assortis de Sûretés, dans le but de garantir ses obligations relatives à ces Titres, la Société va rentrer dans un contrat de nantissement qui sera soumis à la loi luxembourgeoise du 5 août 2005 sur les garanties financières, telle qu'amendée. Pour chaque contrat de nantissement, la Société va constituer une garantie financière de premier rang sur les Actifs Gagés détenus dans un ou plusieurs comptes de la Société ouverts chez The Bank of New York Mellon (Luxembourg) S.A. (ou tout autre dépositaire ou compte bancaire comme stipulé dans les Conditions Définitives applicables, conformément au contrat dépositaire entre, inter alia, la Société et la banque dépositaire détenant le gage).

La garantie constituée en vertu de chaque acte de nantissement sera donnée en faveur de :

- (i) en cas de Titres émis sous droit anglais à BNY Mellon Corporate Trustee Services Limited ou tout autre personne - le « *security trustee* » - agissant pour ses propres besoins et les besoins des porteurs de Titres ainsi que d'autres parties couvertes concernées en tant que *trustee des Sûretés* comme spécifié dans les conditions définitives applicables (telles que spécifiées dans les conditions de l'acte de nantissement) ou
- (ii) en cas de Titres émis sous droit français, directement en faveur des porteurs de Titres ainsi que d'autres parties couvertes concernées et représentées par BNY Mellon Corporate Trustee Services Limited ou tout autre agent des sûretés tel que spécifié dans les conditions finales applicables comme Agent des Sûretés.

Suite à la survenance d'un événement entraînant l'exécution - « a Secured Note Acceleration Event » - (tel que défini dans les conditions de sûretés), tous les porteurs de Titres dont les Titres deviennent immédiatement dus et remboursables sont les premiers à avoir droit à réclamer toute somme leur restant due en vertu des conditions des sûretés. Si ni l'émetteur ni le garant (en respect des conditions de la garantie) n'ont payé tout solde dû sous un délai de 3 jours ouvrables suite à un événement entraînant l'exécution de la garantie, les détenteurs de Titres peuvent envoyer une note écrite au *trustee* des sûretés (dans le cadre de Titres soumis au droit anglais) ou l'Agent des Sûretés (dans le cadre de Titres émis sous droit français) exigeant l'exécution des sûretés en accord avec les conditions du prospectus de base.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

3.8. Produits et charges d'intérêts

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans l'état du résultat global sous « Intérêts et produits assimilés » et sous « Intérêts et charges assimilés » pour tous les instruments financiers générateurs d'intérêts en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode de calcul du coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier et d'affectation des produits et charges d'intérêts sur la période concernée.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'instrument financier de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

En calculant le taux d'intérêt effectif, la Société prend en considération les flux de trésorerie estimés sur la base des modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, options de remboursement anticipé) sans tenir compte des pertes de crédit futures. Le calcul inclut toutes les commissions payées ou reçues entre les parties au contrat dès lors qu'elles sont partie intégrante du taux d'intérêt effectif, ainsi que les coûts de transaction et toutes les primes et décotes.

3.9. Impôts

La Société est soumise aux lois fiscales luxembourgeoises. Ces impôts sont repris sous impôts courants.

Les impôts différés sont les impôts afférents à différentes périodes temporaires, résultant de règles de comptabilisation et d'évaluation des actifs et passifs reconnues par les administrations fiscales selon des règles distinctes de celles des états financiers. Des crédits d'impôts différés peuvent également résulter de pertes fiscales reportables.



SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 3 - PRINCIPES COMPTABLES SIGNIFICATIFS (SUITE)**

3.10. Nouvelles normes et interprétations

Certaines normes, modifications de normes et interprétations qui vont entrer en vigueur pour des exercices ouverts après le 1<sup>er</sup> janvier 2013 n'ont pas encore été appliquées lors de la préparation de ces états financiers. Des conséquences significatives sur les états financiers de la Société ne sont pas attendues, à l'exception de la norme IFRS 9 Instruments financiers devenant obligatoire pour les états financiers 2018 de la Société. Cela pourrait générer un changement de classification de certains actifs financiers. La Société n'a pas l'intention d'adopter cette norme prématurément. La date d'implémentation de cette norme dépendra également de sa date d'adoption par l'Union Européenne.

***IFRS 9 Instruments financiers***

IFRS 9 traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers, ces exigences représentent un changement significatif par rapport aux exigences de IAS 39 en vigueur pour les actifs financiers. La norme contient deux catégories principales d'évaluation pour les actifs financiers: au coût amorti et à la juste valeur. Un actif financier est enregistré au coût amorti s'il est détenu en vertu d'un modèle d'activité (« business model ») dont l'objectif est de détenir des actifs en vue d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels, ces flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et des intérêts sur le principal. Tous les autres instruments financiers sont évalués à la juste valeur. La norme élimine les catégories détenues jusqu'à leur échéance, disponibles à la vente et prêts et créances de IAS 39.

La Société analyse l'impact possible de ces modifications sur sa situation financière et sa performance.

***Autres***

D'autres modifications aux normes IFRS sont traitées au cas par cas. La Société analyse l'impact de ces modifications sur sa situation financière et sa performance. Ces modifications n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 4 - TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

Ce poste s'élève à KEUR 10 143 au 31 décembre 2013 et se réfère à des montants détenus auprès de Société Générale Bank and Trust S.A. (« SGBT ») à hauteur de KEUR 776 (2012: KEUR 2 261) et Société Générale pour KEUR 9 201 ; le solde restant étant détenus par d'autres contreparties. Les découverts bancaires qui s'élèvent à KEUR 11 forment partie intégrale de la gestion de trésorerie de la Société et sont repris dans le solde de KEUR 10 143 renseigné dans l'état des flux de trésorerie.

**NOTE 5 - ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BAIS DU RÉSULTAT**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Funded swaps	21 882 332	296 283*
Total	<u>21 882 332</u>	<u>296 283</u>

Au 31 décembre 2013, les instruments financiers « Fully Funded swaps » comprennent des instruments financiers dérivés enregistrés à la juste valeur par le résultat pour KEUR 21 882 333 (2012: KEUR 296 283). L'impact de l'utilisation du CVA s'élève à KEUR 1 161 000 (Voir note 3.5 ci-dessus).

Le montant notionnel des contrats de Fully Funded Swaps existant au 31 décembre 2013 correspond au montant nominal des Titres émis (voir note 9).

\* Le montant de 2012 a été retraité (diminué de KEUR 85 818) afin d'assurer la comparabilité des exercices; voir la note 2.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2013

- suite -

**NOTE 5 - ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BAIS DU RÉSULTAT (SUITE)**

Les mouvements sur actifs financiers sont comme suit:

	<b>EUR' 000</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>1 079</b>
Transferts	(1 079)
Acquisitions	308 616*
Changement dans la juste valeur	(12 333)
<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>296 283*</b>
Acquisitions	25 955 515
Annulation	(4 245 186)
Echéances/cessions	(442 185)
Changement dans la juste valeur	649 421
Différence de change	(331 517)
<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>21 882 331</b>

\* Le montant de 2012 a été retraité (diminué de KEUR 85 818) afin d'assurer la comparabilité des exercices; voir la note 2.

**NOTE 6 - PRETS ET CRÉANCES**

Au 31 décembre 2013, les montants relatifs aux entreprises liées comprennent des montants à recevoir des entités suivantes:

	<b>31.12.2013</b>	<b>31.12.2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Société Générale Bank and Trust S.A.	148 494	62 606
SG France S.A.	-	11
<b>Total</b>	<b>148 494</b>	<b>62 617</b>

En 2013, les montants à recevoir de SGBT pour KEUR 148 494 (2012: KEUR 62 606) représentent le placement du capital et des réserves de la Société.

**NOTE 7 - AUTRES ACTIFS**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
A recevoir sur instruments financiers	283	10
Autres postes transitoires	7 742	-
Autres créditeurs	624	98
<b>Total</b>	<b>8 649</b>	<b>108</b>

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 8 - PASSIFS FINANCIERS AU COÛT AMORTI**

Au 31 décembre 2013, les passifs financiers au coût amorti sont principalement constitués d'une obligation convertible avec SGBT, avec échéance en 2022 et pour un montant de KEUR 48 000, qui a été émise pour le remboursement d'un prêt préexistant. Des conditions similaires ont été maintenues pour l'emprunt obligataire émis, pour obtenir strictement un changement de forme. La conversion peut être exercée chaque année.

En vertu de cette obligation, la Société paie à la SGBT à la fois des intérêts variables calculés sur la base de l'Euribor plus une marge de 2,05% et des intérêts liés à l'activité. Par intérêts liés à l'activité, il faut comprendre un montant identique à 100% du profit généré par l'activité de la Société.

Le contrat de prêt sera reconduit automatiquement pour des périodes successives d'une année, aussi longtemps que ni la Société ni le prêteur n'ont exercé leur droit de terminer le contrat et ceci jusqu'à la date de maturité du prêt. L'option de conversion appartient au prêteur.

Aux 31 décembre 2013 et 31 décembre 2012, la composante « capital » est considérée comme ne représentant pas de valeur.

**NOTE 9 - PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Titres émis	21 882 309	296 291*
Autres instruments financiers	-	19
Total	<u>21 882 309</u>	<u>296 310*</u>

\* Le montant de 2012 a été retraité (diminué de KEUR 85 818) afin d'assurer la comparabilité des exercices; voir la note 2.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 9 - PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT (SUITE)**

La Société a émis des Titres Assortis de Sûretés et des Titres Non Assortis de Sûretés au 31 décembre 2013 pour KEUR 21 882 309 (2012: 296 291). L'impact de la DVA est de KEUR 1 161 000 (voir note 3.5). Ces Titres peuvent être vendus dans le cadre de placements privés ou d'offres publiques.

Au 31 décembre 2013, 109 Titres Assortis de Sûretés ont été émis pour un montant de KEUR 2 387 770 et un nominal de KEUR 2 375 237. Au 31 décembre 2013, 4 253 Titres Non Assortis de Sûretés ont été émis pour un montant de KEUR 19 494 539 et un nominal de KEUR 18 911 634.

Au 31 décembre 2012, la Société a émis des Titres assortis de Sûretés pour KEUR 132 923 et un nominal de KEUR 142 391. Au 31 décembre 2012, 23 Titres Non Assortis de Sûretés ont été émis pour un montant de KEUR 189 417 et un nominal de KEUR 166 225.

L'analyse de la liquidité de ces Titres est décrite à la note 21.

Les Titres Assortis de Sûretés sont garantis par des actifs donnés en garantie par la Société Générale à la Société pour KEUR 2 303 337 (2012: KEUR 85 818). Voir à la note 20.

**NOTE 10 - AUTRES DETTES**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Charges opérationnelles à payer	317	372
Autres créditeurs	755	206
Autres postes transitoires	7 558	33
Total	<u>8 630</u>	<u>611</u>

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 11 - CAPITAL**

Le capital initial de la Société « SG d'Arbitrage et de Participations S.A. » (raison sociale lors de la création) s'élevait à EUR 31 000 représenté par 100 actions d'une valeur nominale de EUR 310 chacune, intégralement détenues par Société Générale Bank & Trust S.A..

Au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012, le capital souscrit et entièrement libéré s'élève à EUR 2 000 000, divisé en 50 000 actions avec une valeur nominale de EUR 40 chacune, détenues à 100% par la Société Générale Bank & Trust S.A..

La Société gère son capital de façon à s'assurer qu'elle soit en mesure d'assurer la continuité de son exploitation. La structure du capital se compose du capital souscrit, des réserves et des résultats reportés.

Le montant du capital peut augmenter, sous réserve de l'autorisation par l'actionnaire unique, si les activités de la Société évoluent telles qu'elles entraînent des risques spécifiques additionnels, en particulier des risques de marché.

La Société n'est soumise à aucune exigence externe en matière de capital.

**NOTE 12 - RÉSERVES**

La Société doit annuellement affecter à la réserve légale un montant équivalent à au moins 5% du bénéfice net de l'exercice jusqu'à ce que cette réserve atteigne 10% du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée. Au 31 décembre 2013 la réserve légale s'élève à KEUR 200 (2012 : KEUR 200).

Les réserves comprennent au 31 décembre 2013 un montant de KEUR 9 466 relatif à la création d'une réserve équivalent à 5 fois l'impôt sur la fortune (2012 : KEUR 7 802). Si le montant de la réserve n'est pas maintenu (pour des raisons autres qu'un changement du capital), la charge fiscale sera augmentée d'un cinquième du montant de la réduction de l'année pendant laquelle la diminution a eu lieu.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2013

- suite -

**NOTE 13 - PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Produits d'intérêts sur prêts et créances avec des instituts financiers	1 439	5 538
Produits d'intérêts sur les passifs financiers à la juste valeur	2 526	-
<b>Total produits d'intérêts</b>	<b>3 965</b>	<b>5 538</b>
Charges d'intérêts sur passifs au coût amorti	(99 626)	(1 161)
Charges d'intérêts sur dettes financiers à la juste valeur par le résultat	(2 560)	(3)
<b>Total charges d'intérêts</b>	<b>(102 186)</b>	<b>(1 164)</b>
<b>Marge nette d'intérêts</b>	<b>(98 221)</b>	<b>4 374</b>

**NOTE 14 - RÉSULTAT NET SUR INTÉRÊTS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS  
À LA JUSTE VALEUR PAR LE RÉSULTAT**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Résultat net sur actifs avec l'option à la juste valeur	911 924	97
Perte nette sur actifs détenus à des fins de transaction	-	(98)
Résultat net sur passifs avec l'option à la juste valeur	(808 438)	931
Résultat net sur instruments dérivés	22	(19)
Gain net de change	2 115	356
<b>Total</b>	<b>105 623</b>	<b>1 267</b>

**NOTE 15 - FRAIS DE PERSONNEL**

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Rémunérations et salaires	(68)	(9)
Charges sociales et coûts associés	(7)	(33)
Recharge des charges de personnel à des parties liées	-	19
<b>Total</b>	<b>(75)</b>	<b>(23)</b>

La Société a employé 2 personnes au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013 (2012: 1 personne). Les employés de la Société participent à un régime de retraite géré par l'Etat. La Société doit verser des cotisations au régime de retraite correspondant à un pourcentage des charges salariales, pour financer les prestations. La seule obligation de la Société à l'égard du régime de retraite consiste à verser les cotisations établies.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 16 - AUTRES FRAIS OPÉRATIONNELS**

Aux 31 décembre 2013 et 2012 les autres frais opérationnels comprennent principalement des charges administratives liées aux opérations de la Société ainsi que des charges liées aux tâches sous-traitées à Société Générale et SGBT.

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Frais divers *	6 370	44
Charges d'exploitation	445	56
Autres	28	278
<b>Total</b>	<b>6 843</b>	<b>378</b>

\* (frais de cotation en bourse, frais de gestion et surveillance des Actifs Gagés reçus, frais de registre, frais de transactions, etc.)

**NOTE 17 - IMPÔTS**

La Société est redevable de tous les impôts applicables aux sociétés commerciales luxembourgeoises.

Depuis 2007, La Société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la Société Générale Bank & Trust S.A., comme autorisé par l'article 164 bis LIR. La Société Générale Bank & Trust S.A. établit des provisions pour impôts au 31 décembre 2013 et au 31 décembre 2012 calculé à partir du résultat taxable de tout le groupe d'intégration fiscale, y compris son propre résultat.

Concernant l'impôt sur la fortune, la Société maintient la réserve qui permet à la taxe de ne pas être payée (voir la note 12).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 le taux d'imposition théorique est de 29,22% (28,80% au 31 décembre 2012) alors que le taux d'imposition effectif de la Société est celui du groupe d'intégration fiscale à laquelle elle appartient, comme expliqué ci-dessus.



SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 18 - PARTIES LIÉES**

Au cours de l'année la Société a réalisé des opérations avec des parties liées. L'impact de ces transactions sur les différents comptes est représenté ci-après. Est considérée comme une partie liée une partie qui a la possibilité de contrôler la Société ou d'exercer une influence notable sur la Société en prenant des décisions financières et opérationnelles.

<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>Société Générale</b>	<b>SGBT</b>
	<b>(Société-Mère ultime)</b>	<b>(Société-Mère)</b>
<b>EUR' 000</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 201	776
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	21 882 332	-
Prêts et créances	-	148 494
Actifs d'impôts courants	-	-
Autres actifs	8 003	646
<b>Total actifs</b>	<b><u>21 899 536</u></b>	<b><u>149 916</u></b>
Passifs financiers au coût amorti	-	146 513
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	21 882 309	-
Autres dettes	8 484	147
<b>Total dettes</b>	<b><u>21 890 793</u></b>	<b><u>146 660</u></b>
Intérêts et produits assimilés	2 785	1 179
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	105 623	-
<b>Total produits</b>	<b><u>108 408</u></b>	<b><u>1 179</u></b>
Intérêts et charges assimilées	(2 572)	(99 614)
Commissions (charges)	(2)	-
Frais de personnel	-	(75)
Autres charges opérationnelles	(52)	(6 789)
<b>Total charges</b>	<b><u>(2 626)</u></b>	<b><u>(106 478)</u></b>
<b>Engagements financiers - Titres à émettre</b>	<b><u>2 373 234</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b>Engagements financiers - Garanties à retourner</b>	<b><u>2 303 337</u></b>	<b><u>-</u></b>

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2013

- suite -

**NOTE 18 - PARTIES LIÉES (SUITE)**

Les Titres émis sont vendus à la Société Générale en sa qualité de teneur de marché. Ces Titres ont vocation à être souscrits par des investisseurs tiers, soit pour leur compte propre soit en vue d'être distribués à travers un réseau de distribution. Tous les Titres sont garantis par la Société Générale.

Les actifs et passifs financiers en relation avec des opérations d'emprunts de Titres résultent de transactions faites avec la Société Générale. Les Titres Gagés apportés en sûreté pour les Titres Assortis de Sûretés sont principalement émis par des parties non liées.

<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>Société Générale</b>	<b>SGBT</b>
<b>EUR' 000</b>	<b>(Société-Mère ultime)</b>	<b>(Société-Mère)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 511	750
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat		
Dérivés à la juste valeur*	296 283*	-
Prêts et créances	11	62 606
Actifs d'impôts courants	-	-
Autres actifs	20	-
<b>Total actifs</b>	<b>297 825</b>	<b>63 356</b>
Passifs financiers au coût amorti	71	49 042
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat		
Titres émis*	296 309*	-
Autres dettes	150	-
<b>Total dettes</b>	<b>296 530</b>	<b>49 042</b>
Intérêts et produits assimilés	-	5 538
Résultat net sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 267	-
<b>Total produits</b>	<b>1 267</b>	<b>5 538</b>
Intérêts et charges assimilées	-	(1 164)
Commissions (charges)	-	(7)
Frais de personnel	-	(23)
Autres charges opérationnelles	(378)	-
<b>Total charges</b>	<b>(378)</b>	<b>(1 194)</b>
<b>Engagements financiers - Titres à émettre</b>	<b>270 385</b>	<b>-</b>
<b>Engagements financiers - Garanties à retourner</b>	<b>85 818</b>	<b>-</b>
<b>Engagements financiers - Autres</b>	<b>889</b>	<b>4 344</b>

\* Le montant de 2012 a été retraité (diminué de KEUR 85 818) afin d'assurer la comparabilité des exercices ; voir la note 2.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 19 - RÉMUNÉRATION, AVANCES ET CRÉDITS ACCORDÉS AUX  
MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION OU DE SURVEILLANCE**

Aux 31 décembre 2013 et 2012, aucune rémunération, aucune avance et aucun crédit n'a été accordé aux membres des organes d'administration ou de surveillance.

**NOTE 20 - ÉLÉMENTS DE HORS-BILAN**

La Société Générale est le garant de la Société dans le cadre des Titres court ou long terme émis.

Au 31 décembre 2013, les Titres traités mais non encore émis (engagement pris en 2013 avec une date valeur de 2014) s'élève à KEUR 2 373 234 (2012: KEUR 270 385).

En complément de la garantie à première demande accordée par la Société Générale sur les Titres Assortis de Sûretés et Non Assortis de Sûretés, les porteurs de Titres Assortis de Sûretés émis par la Société bénéficient d'Actifs Gagés sous forme d'un contrat de nantissement de droit luxembourgeois pour couvrir les paiements contractuels dûs par la Société sur les Titres. Ce nantissement ne peut être exécuté que suite à un défaut de la Société et de Société Générale S.A. en sa qualité de garant. Les Actifs Gagés sont déposés sur un compte ouvert au nom de la Société auprès d'un dépositaire autorisé n'appartenant pas au groupe de Société Générale et nanti en faveur des porteurs des Titres.

Les Actifs Gagés sont déposés en garantie sur un compte ouvert chez Bank of New York pour un montant de KEUR 2 303 337 (2012: KEUR 85.818).

	<b>2013</b>	<b>2012</b>
	<b>EUR' 000</b>	<b>EUR' 000</b>
Bons du Trésor et Valeurs Assimilées	239 717	17 497
Instruments de dettes	1 411 149	57 477
Instruments de capitaux propres	652 471	10 844
<b>Actifs Gagés reçus sur les Titres Assortis de Sûretés</b>	<b>2 303 337</b>	<b>85 818*</b>

\* Le montant de 2012 a été retraité (diminué de KEUR 85 818) afin d'assurer la comparabilité des exercices ; voir la note 2.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 21 - GESTION DES RISQUES**

La Société et plusieurs de ses prestataires de service sont des filiales du groupe Société Générale et de ce fait bénéficient des systèmes de contrôle interne de la Société Générale.

Des informations sur les risques relatifs au Groupe, aux investisseurs et/ou porteurs de Titres sont reprises dans la section « Risk Management » du « Registration Document » de la Société Générale de mars 2014 ainsi que toute mise à jour subséquente (<http://prospectus.socgen.com/documents/>).

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que des changements dans les facteurs de marché, tels que les taux d'intérêts, les prix des actifs et les taux de change affectent le revenu de la Société ou la valeur des instruments financiers détenus. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler les expositions au risque de marché au sein de limites acceptables.

La Société émet des Titres (instruments de dettes et prêts obligataires) et couvre systématiquement sa position en négociant un contrat d'échange (Swap) avec Société Générale, avec des caractéristiques strictement identiques à celles des Titres. La documentation légale et les instruments dérivés ont été mis en place de façon à s'assurer que les actifs correspondent à tout moment aux passifs.

Les risques liés aux investissements dans les Titres dépendent de plusieurs facteurs. Ces facteurs varient en fonction des caractéristiques des Titres émis, en particulier des sous-jacents des Titres, de la maturité des Titres, du statut Assortis de Sûretés /Non Assortis de Sûretés des Titres, des taux d'intérêts, de la volatilité du sous-jacent, etc..

Les risques principaux en relation avec des investissements dans les Titres émis sont décrits dans le prospectus de base (Base Prospectus) sous la section « Risk Factor ».

En raison de la structure de la Société, il n'y aura pas d'impact immédiat résultant d'un changement des paramètres de marché sur son résultat net au 31 décembre 2013.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 21 - GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne soit pas capable d'honorer ses engagements contractuels.

La Société négocie des instruments financiers seulement avec ses entités mères, SGBT et Société Générale. En conséquence le risque de crédit est limité à un risque contrepartie face à ses entités mères. Si cette situation évoluait, des limites spécifiques seraient proposées afin de limiter les expositions.

Au 31 décembre 2013 et 2012, aucun actif financier n'a connu un retard de paiement ou n'était déprécié.

En complément, tous les Titres émis de la Société bénéficient d'une garantie donnée par la Société Générale, ce qui veut dire que tous les paiements relatifs aux Titres sont inconditionnellement et irrévocablement garantis par la Société Générale (le Garant).

Au 31 décembre 2013, le rating de la Société Générale est (A) par Standard & Poor's et (A2) par Moody's.

Risque de taux d'intérêt

Des investissements dans des Titres à taux d'intérêt fixe ou des Titres à composante d'intérêt fixe entraînent le risque que des changements à venir sur le marché des taux d'intérêts puissent négativement impacter la valeur de tels Titres. En raison de l'existence des instruments d'échange (Fully Funded Swaps), ce risque n'a pas d'impact sur le résultat de la Société.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse pas faire face à ses obligations de paiement associées à ses dettes financières au moment de leurs échéances.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2013

- suite -

**NOTE 21 - GESTION DES RISQUES (SUITE)**

La Société n'est exposée à aucun risque de liquidité grâce à la réplique parfaite des obligations contractuelles des i) dettes émises par la Société et ii) actifs financiers détenus pour des besoins de couverture par la Société.

Au 31 décembre 2013, l'analyse par échéances résiduelles est comme suit:

	<b>&lt; 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Sans d'échéance fixe</b>	<b>Total</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10 143	-	-	-	-	10 143
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	6 159	1 718 864	4 144 892	16 012 417	-	21 882 332
Prêts et créances	87 000	2 761	2 312	56 421	-	148 494
Autres actifs	8 650	-	-	-	-	8 650
<b>Total actifs</b>	<b>111 952</b>	<b>1 721 625</b>	<b>4 147 204</b>	<b>16 068 838</b>	<b>-</b>	<b>22 049 619</b>
Passifs financiers au coût amorti	98 513	-	-	48 000	-	146 513
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	6 159	1 718 864	4 144 892	16 012 394	-	21 882 309
Autres dettes	8 631	-	-	-	-	8 631
<b>Total dettes</b>	<b>113 303</b>	<b>1 718 864</b>	<b>4 144 892</b>	<b>16 060 394</b>	<b>-</b>	<b>22 037 453</b>

Au 31 décembre 2012, l'analyse par échéances résiduelles est comme suit:

	<b>&lt; 3 mois</b>	<b>De 3 mois à 1 an</b>	<b>De 1 à 5 ans</b>	<b>&gt; 5 ans</b>	<b>Sans d'échéance fixe</b>	<b>Total</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 261	-	-	-	-	2 261
Actifs financiers à la juste valeur par résultat *	965	3 931	115 591	175 796	-	296 283
Prêts et créances	-	812	9 029	52 776	-	62 617
Autres actifs	108	-	-	-	-	108
<b>Total actifs</b>	<b>3 334</b>	<b>4 743</b>	<b>124 620</b>	<b>228 572</b>	<b>-</b>	<b>361 269</b>
Passifs financiers au coût amorti	1 113	-	-	48 000	-	49 113
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat *	965	3 931	115 596	175 818	-	296 310
Autres dettes	610	-	-	-	-	610
<b>Total dettes</b>	<b>2 688</b>	<b>3 931</b>	<b>115 596</b>	<b>223 818</b>	<b>-</b>	<b>346 033</b>

\* Le montant de 2012 a été retraité (diminué de KEUR 85 818) afin d'assurer la comparabilité des exercices; voir à la note 2.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Au 31 décembre 2013

- suite -

**NOTE 21 - GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Juste valeur

Les justes valeurs et les valeurs comptables reprises dans l'état de la situation financière sont comme suit:

<b>Au 31 décembre 2013</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	10 143	10 143
Actifs financiers à la juste valeur par résultat **	21 882 332	21 882 332
Prêts et créances	148 494	151 941
Autres actifs	8 650	8 649
<b>Total actifs</b>	<b>22 049 619</b>	<b>22 053 065</b>
Passifs financiers au coût amorti	146 513	149 239
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat**	21 882 309	21 882 309
Autres dettes	8 631	8 631
<b>Total dettes</b>	<b>22 037 453</b>	<b>22 040 179</b>

\*\* L'impact de l'application de la norme IFRS 13 pour la première fois en 2013 (voir note 3.4 de ces comptes annuels) s'élève à KEUR 1 161 000.

<b>Au 31 décembre 2012</b>	<b>Valeur comptable</b>	<b>Juste valeur</b>
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 261	2.261
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	296 283*	296 283*
Prêts et créances	62 617	72 605
Autres actifs	108	108
<b>Total actifs</b>	<b>361 269</b>	<b>371 257</b>
Passifs financiers au coût amorti	49 113	56 890
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	296 310*	296 310*
Autres dettes	610	610
<b>Total dettes</b>	<b>346 033</b>	<b>353 810</b>

\* Le montant de 2012 a été retraité (diminué de KEUR 85 818) afin d'assurer la comparabilité des exercices; voir la note 2.

SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 21 - GESTION DES RISQUES (SUITE)**

La détermination de la juste valeur dépend de beaucoup de facteurs et ne peut être qu'une estimation de la valeur qui peut être obtenue dans un marché régulièrement actif.

Les Actifs Gagés reçus sur les Titres Assortis de Sûretés sont enregistrés à leur juste valeur, qui est basée sur leur cours de marché. Les Titres émis et les instruments financiers dérivés sont évalués par le biais du résultat. La juste valeur des dérivés est partiellement basée sur des données non observables et est en conséquence classée dans la hiérarchie des justes valeurs d'IFRS 7 au niveau 3.

Aux 31 décembre 2013 et 2012 la Société a déterminé la juste valeur de ses instruments financiers sur base de la hiérarchie suivante:

**Au 31 décembre 2013**

EUR' 000	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	-	13 418 251	8 464 081	21 882 332
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat	-	13 418 228	8 464 081	21 882 309
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>23</b>	<b>-</b>	<b>23</b>

**Au 31 décembre 2012**

EUR' 000	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	25	196 540	99 718	296 283
Passifs financiers à la juste valeur par le résultat *	2	196 590	99 718	296 310
<b>Total</b>	<b>23</b>	<b>(50)</b>	<b>-</b>	<b>(27)</b>

\* Le montant de 2012 a été retraité (diminué de KEUR 85 818) afin d'assurer la comparabilité des exercices ; voir la note 2.



SG Issuer  
Société Anonyme  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
Au 31 décembre 2013  
- suite -

**NOTE 21 - GESTION DES RISQUES (SUITE)**

Le tableau suivant représente les mouvements liés aux valeurs comptables des instruments financiers repris en niveau 3.

<b>EUR' 000</b>	<b>Niveau 3</b>	<b>Niveau 3</b>
	<b>2013</b>	<b>2012</b>
<b>Balance au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>99 718</b>	<b>-</b>
Acquisition	8 985 690	107 691
Remboursements	(934 591)	-
Augmentation / Diminution de capital	142 732	495
Réévaluation des titres	170 531	(8 468)
<b>Balance au 31 décembre</b>	<b>8 464 080</b>	<b>99 718</b>

**NOTE 22 - ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE**

Par des résolutions adoptées le 13 janvier 2014, le Directoire a décidé d'augmenter le capital de la Société de EUR 2 000 000 à EUR 2 000 040 par l'émission d'une action nouvelle d'une valeur nominale de EUR 40 souscrite par le seul actionnaire. Le capital social représente, après cette augmentation, 50 001 actions d'une valeur nominale inchangée. Cette augmentation a également donné lieu à une prime d'émission de EUR 98 513 391.

Il n'y a pas eu d'autres événements subséquents pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers au 31 décembre 2013.